

D'ailleurs, elles étaient privées d'une bonne partie de leur place, car le nid de Guêpes remplissait la hausse absolument tout entière. Leur nombre était si grand, que leur présence était devenue un danger pour les environs du rucher, où chaque jour quelque promeneur avait à souffrir de leurs piqûres. Il fallut songer à les détruire.

Ce fut chose facile. La ruche fut enfumée. La hausse étant soulevée, on y introduisit une mèche soufrée et, quelques minutes après, le nid était enlevé avec les cadres qui le supportaient.

Aussitôt les Abeilles se répandirent dans la hausse paraissant fort étonnées de la voir inhabitée.

Les Guêpes qui se trouvaient au dehors ne semblèrent à leur retour faire aucune tentative pour s'y réinstaller.

J'ai pu constater que l'acide sulfureux n'avait eu aucune action sur les Nymphes enfermées dans leurs cocons, et jusqu'au mois de janvier j'ai pu assister chez moi à l'éclosion de nombreuses Guêpes mâles et femelles.

Cette observation de deux colonies aussi antagonistes vivant ensemble, côte à côte, pendant une saison entière pourrait peut-être donner lieu à d'intéressantes conclusions; j'en laisse le soin à de plus érudits que moi, me promettant seulement d'aller observer moi-même, si semblable fait venait à se reproduire (ce qui est peu probable) dans notre rucher de Montsouris.

CRUSTACÉS NOUVEAUX PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,

PAR MM. A. MILNE EDWARDS ET E.-L. BOUVIER.

Cancériens.

***Pilumnus Perrieri*, n. sp.**

Cette jolie espèce se fait remarquer au premier abord et se distingue de toutes les autres du genre par le développement exagéré des épines qui ornent les bords latéraux de la carapace, les pattes antérieures et les deux articles moyens des pattes ambulatoires. Elle présente en outre, sur la moitié antérieure du test et sur tous les appendices, de très longs poils qui dépassent les épines et qui se dilatent en massue à l'extrémité; entre ces poils se trouvent des soies acuminées plus courtes; enfin on voit se développer en certains points, mais surtout dans la partie postérieure du test, sur les doigts des pattes ambulatoires, et à un moindre degré sur les articles précédents des mêmes appendices, des poils bien plus courts et plus ou moins serrés. Ces poils courts se retrouvent sur la face externe de l'abdomen, et çà et là sur la face unie du sternum.

Dans le *P. spinifer* Edw., les poils longs sont plus nombreux et s'atténuent régulièrement de la base à l'extrémité libre.

La carapace est moins voûtée que dans le *P. spinifer*, les aires y sont un peu moins distinctes et le front est moins infléchi vers le bas; la grande aire gastrique est assez nette, mais les aires hépatiques le sont beaucoup moins; quant à la division des aires branchiales en deux lobes, c'est à peine si elle est indiquée. En dehors de l'épine orbitaire externe, qui est médiocre, on trouve sur le bord latéro-antérieur trois épines très longues et recourbées en dessus et en avant; entre l'épine orbitaire externe et la première, on voit sur la région ptérygostomienne une épine fort allongée, très apparente quand on examine l'animal du côté dorsal; à part quelques granules peu nombreux, il n'y a pas d'autres ornements saillants sur cette région. Le bord supérieur de l'orbite est découpé comme dans le *P. spinifer*, mais il ne présente pas d'autres denticules que les deux épines qu'on trouve de chaque côté en dehors du bord frontal; le bord inférieur de l'orbite présente du côté interne, comme dans le *P. spinifer*, un fort lobe armé de deux épines, mais, en dehors de ce lobe, c'est à peine si l'on trouve deux ou trois petites épines. Le bord frontal est plus largement échancré que dans le *P. spinifer*; de chaque côté de l'échancrure, il présente trois petites dents, entre lesquelles parfois viennent s'intercaler deux denticules intermédiaires. Contrairement à ce qu'on observe dans cette dernière forme, les pédoncules oculaires sont plus dilatés à l'extrémité cornéenne qu'à la base.

Les appendices céphaliques et buccaux ne paraissent pas différer beaucoup dans les deux espèces; toutefois, dans le *P. spinifer* comme dans les autres formes du *P. hirtellus*, le bord antérieur du méropodite des pattes-mâchoires externes est plus allongé, plus concave et se dirige bien plus nettement en arrière.

Les pattes antérieures ressemblent beaucoup à celles du *P. spinifer*, mais les épines y sont un peu moins nombreuses, surtout à la base du doigt mobile de la plus grosse pince; d'ailleurs, toutes les épines sont bien plus grandes; elles sont arquées, très aiguës et acquièrent leur maximum de dimension sur le carpe; plus courtes sur la face externe de la pince, elles y sont disposées en rangées bien plus nettes dans le *P. spinifer*.

Les pattes ambulatoires, qui sont à peu près inermes dans le *P. spinifer*, sont toujours armées, dans notre espèce, d'un certain nombre de très longues épines situées sur le bord supérieur du méropodite et du carpe. La position de ces grandes épines est absolument constante: l'une se trouve à l'extrémité distale du méropodite, deux autres se font suite sur le carpe, loin des extrémités et à quelque distance du milieu. On observe trois ou quatre autres épines sur le méropodite, une ou deux parfois sur le carpe. Il n'y en a pas sur les autres articles.

L'abdomen ne diffère pas sensiblement de celui des *Pilumnus* voisins.

La longueur du céphalothorax est de 9 millim. 5, sa largeur à la base des épines postérieures de 11 millimètres.

Cette jolie espèce a été trouvée par le *Talisman* aux îles du Cap Vert; nous la dédions à M. le professeur Perrier, un des zoologistes de l'expédition.

Menippe nanus n. sp.

La carapace est médiocrement élargie; presque plate dans sa moitié postérieure, elle se voûte en avant dans le sens de l'axe et son front est très incliné vers le bas; les sillons les plus développés sont les sillons branchiaux et ceux qui délimitent la partie grêle de l'aire mésogastrique; il y a aussi un fragment externe du sillon qui sépare en deux parties les aires branchiales. En avant, de larges dépressions peu profondes remplacent les sillons et délimitent des lobes médiocrement saillants, deux sur chaque aire hépatique, trois sur chaque aire épigastrique et un sur chaque aire frontale. Le bord postérieur du sillon branchial, dans sa partie externe, est un peu prédominant, de même que le bord postérieur du sillon branchial accessoire. L'aire cardiaque antérieure est vaguement limitée sur ses côtés, et pas du tout en arrière; des stries ou des impressions bien marquées forment les bords latéraux de l'aire cardiaque postérieure. Le front est quadrilobé: ses deux lobes médians sont larges et séparés par une échancrure assez profonde, les deux lobes latéraux sont étroits et moins saillants. Le bord orbitaire supérieur a une légère saillie sur son angle interne en arrière du lobe frontal, deux échancrures fort légères vers son milieu et un angle externe peu proéminent; le bord orbitaire inférieur est muni d'un gros lobe interne. Il y a quatre dents obtuses et dirigées en avant sur chaque bord latéral de la carapace; la seconde est la plus large; la troisième correspond à la plus grande largeur du test; la quatrième est la plus réduite. Il y a des punctuations dans la moitié antérieure de la carapace; elles se trouvent sur les parties déprimées, rarement sur les lobes.

Les pédoncules oculaires sont courts et munis d'une grande corne; les cavités antennulaires sont larges et étroites; le second article des pédoncules antennaires est mobile et se rétrécit d'arrière en avant; le troisième atteint le front sans contracter de rapport avec lui; le fouet antennaire, qui est très grêle, est un peu plus long que les orbites.

Les régions ptérygostomiennes sont légèrement granuleuses et parcourues par une ligne latérale très nette; l'épistome est lisse. La lacinie externe des pattes-mâchoires antérieures est assez profondément échancrée en avant, mais beaucoup moins que dans le *Pseudorius Bouvieri*. Le méropodite des pattes-mâchoires externes a le bord antérieur un peu plus long que le bord latéral.

Les pattes antérieures sont subégales et inermes. Le carpe fait saillie en dedans sous la forme d'un lobe un peu obliquement tronqué; il y a deux

sillons profonds sur le doigt mobile de la pince, un seul sur le doigt immobile; ce dernier sillon s'avance un peu sur la face externe de la main. Il y a des petits tubercules épars et peu nombreux sur la face supéro-externe du carpe et sur la face externe de la main.

Les pattes ambulatoires sont inermes, et c'est à peine si l'on trouve quelques fins granules sur le bord supérieur de leurs articles; des poils inégaux assez serrés ornent le bord supérieur du carpe, le propodite et les doigts, qui se terminent par une forte épine aiguë. Les pattes ambulatoires postérieures sont les plus courtes; leur propodite est large, aplati et nu en arrière.

Le second article de l'abdomen du mâle a des bords parallèles à l'axe et peu convexes; le troisième article est un peu plus large, surtout en arrière, et ses bords sont faiblement arqués; le sixième article est quadrangulaire; le dernier est plus étroit à sa base que le précédent; son extrémité est très obtuse.

La *M. nanus* se distingue des autres espèces du genre par sa petite taille, par le nombre et les dimensions relatives de ses lobes frontaux et par les granulations qui couvrent ses pinces.

Il provient du Cap Vert.

Xanthodes granosus n. sp.

Cette espèce se distingue au premier abord de toutes les *Xanthodes* de la même région par son front bien moins large et beaucoup plus saillant; les deux petits lobes latéraux arrondis de cette région du corps ressemblent beaucoup à ceux du *X. melanodactylus*, mais les lobes médians sont bien plus saillants, plus arqués et séparés par une échancrure bien plus large. Il y a de chaque côté quatre dents latérales plutôt obtuses, dont la dernière est fort réduite; le test est à peine convexe transversalement, mais s'infléchit beaucoup vers le bas à mesure qu'on se rapproche de la région frontale. Les aires hépatiques, les lobes épigastriques et mésogastriques sont distinctement séparés par des sillons; le lobe métagastrique est déjà moins net; on distingue encore les traces d'une aire uro-gastrique, mais c'est à peine si l'on peut apercevoir de vagues contours à l'aire cardiaque. Il y a un sillon branchial accessoire assez distinct, mais il ne s'avance pas, du côté interne, jusqu'au sillon branchial antérieur. La partie postérieure de la carapace est lisse, avec quelques rares ponctuations; pourtant, sur les côtés, à mesure qu'on se rapproche de la dernière dent latérale, on voit apparaître des saillies punctiformes qui deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes à mesure qu'on se rapproche du front; ces saillies se groupent ordinairement en lignes transversales plus ou moins obliques, dont certaines, plus marquées, délimitent le bord antérieur de quelques régions du test. Une de ces lignes se trouve juste en arrière du lobe frontal, dont elle est séparée par un sillon transversal très marqué; une autre

existe sur le bord antérieur du lobe épigastrique, une autre en avant sur les aires hépatiques, etc. Le bord orbitaire supérieur n'offre pas d'autre échancre apparente que celle située au voisinage du bord frontal; la saillie orbitaire externe est très peu accentuée, mais le lobe orbitaire externe est assez fort.

Les fossettes antennulaires sont courtes et larges et les antennes s'y replient dans une direction assez nettement oblique; par ces caractères, de même que par les rapports très restreints que contracte le second article des antennes avec l'étroite saillie frontale inférieure, l'espèce qui nous occupe se montre à un état évolutif moins avancé que les autres *Xanthodes*.

C'est ce que prouve également l'étude de la région buccale: le bourrelet qui limite en avant l'endostome est très peu saillant, le lobe interne de la lacinie interne des mâchoires de la deuxième paire est nettement plus allongé que le lobe externe, enfin le lobe postérieur de la lacinie externe des pattes-mâchoires antérieures est encore très saillant. — Le méropodite des pattes-mâchoires postérieures est peu saillant en dehors; ses bords antérieur et externe sont à peu près égaux en longueur; sa surface inférieure est ornée de fins granules et de quelques dépressions irrégulières.

Les pattes antérieures sont *toujours très inégales*. Le méropodite est inerme et orné de poils sur son bord supérieur; le carpe formé en dedans une saillie à bord tronqué qui se termine en une sorte de pointe courte vers le bas; il présente en dehors et en avant un profond sillon transversal. Les pinces sont munies de *deux sillons longitudinaux*, l'un à droite, l'autre à gauche de leur bord supérieur; le sillon interne est assez accentué; l'autre l'est beaucoup moins. Sur les parties supérieure et externe de la main et du carpe, se voient de grosses granulations arrondies, plus ou moins obtuses à l'extrémité, parfois même très déprimées et ayant une apparence perliforme. Sur la petite pince, ces granules manifestent une tendance à se grouper en séries longitudinales. Cette disposition est moins évidente sur la grande, où pourtant on peut toujours distinguer deux ou trois lignes longitudinales dont les granules sont souvent un peu plus forts. Dans cette dernière, d'ailleurs, les granules s'atténuent à mesure qu'on se rapproche du bord inférieur qui devient parfois lisse comme la face interne; il n'en est pas de même sur la petite pince, les granules y sont partout forts, parfois subpiniformes et ne font défaut que sur une certaine étendue de la face interne. Les doigts de cette pince sont d'ailleurs ornés de granules disposés en séries longitudinales que séparent cinq sillons fort distincts; sillons et granules s'effacent plus ou moins et souvent même disparaissent totalement sur les doigts de la grande pince. Ceux-ci sont armés en dedans de trois ou quatre tubercules dentaires d'ailleurs médiocres; des denticules ou de simples sinuosités se trouvent sur les bords tranchants des doigts de la petite pince.

Les pattes ambulatoires sont armées d'une rangée de denticules sur le bord supérieur du méropodite, de trois rangées plus ou moins régulières de denticules analogues sur le bord supérieur du carpe, enfin de granules spiniformes en nombre variable sur la face supérieure arrondie du propodite. Des poils très inégaux se trouvent parmi ces saillies et abondent surtout sur le propodite et sur les doigts; il y a aussi quelques poils sur le bord inférieur et la face externe du propodite. Dans les pattes de la dernière paire, ce dernier article est à peine plus long que large.

Le second segment de l'abdomen du mâle se distingue par ses bords latéraux, qui forment un angle à sommet obtus, dirigé en dehors; le troisième segment, soudé aux deux qui suivent, est beaucoup plus élargi, mais présente la forme normale. L'abdomen de la femelle est frangé de poils serrés.

La couleur dans l'alcool est blanchâtre, mais les doigts des pinces sont jaunes ou noirs.

Cette espèce se rapproche du *Xantho tuberculatus* Couch par la présence de lignes granuleuses saillantes à la surface de la carapace, mais elle s'en distingue par la plupart des autres caractères, notamment par son front plus arqué et plus étroit, par ses lobes moins saillants, par les ornements des pattes antérieures, ainsi que par les spinules plus nombreux qu'on trouve sur les pattes ambulatoires. Elle est certainement bien plus voisine à tous égards d'une espèce indienne, le *X. Lamarckii* Edw., dont les pinces sont d'ailleurs subégales et ornées en dehors de deux ou trois sillons longitudinaux. Elle est plus voisine encore d'une autre espèce de l'Inde, le *X. granosomanus* Dana, dont le front est pourtant plus large et dont les pinces subégales sont ornées au dehors d'un sillon longitudinal.

Le *X. granosus* a été trouvé aux îles du Cap Vert; sa carapace mesure en moyenne sept millimètres de longueur.

Xanthodes Talismani n. sp.

Ce Crustacé est probablement celui de tous les Cancériens, peut-être même de tous les Crabes, qui atteint la moindre taille; plus petit que le *Xanthodes melanodactylus*, c'est à peine si ses représentants de très grande taille atteignent 5 millimètres de longueur, et pourtant nous avons affaire à des animaux parfaitement adultes: leurs appendices sexuels sont bien développés et dans la jolie collection de cette espèce qu'a recueillie le *Talisman*, se trouve un certain nombre de femelles absolument surchargées d'œufs.

Ce *Xanthodes* est à un degré d'évolution un peu plus avancé que les autres espèces des mêmes parages: des quatre dents latérales de la carapace, il n'a conservé que les trois postérieures, et encore la dernière est-elle fort réduite; le lobe postérieur de la partie externe des pattes-mâchoires antérieures est à peine indiqué, enfin l'arthrobranchie des pattes-

mâchoires de la deuxième paire est remarquablement étroite, quoique de longueur normale.

Certains sillons de la carapace sont nettement indiqués : le sillon qui fait suite à la profonde échancre frontale, les sillons mésogastriques et, à moindre degré, les sillons métagastriques, le sillon branchial antérieur et la dépression qui délimite les aires hépatiques et épigastriques. Les sillons cardiaques et branchiaux postérieurs sont à peine indiqués. La moitié postérieure de la carapace est unie ou à peine ponctuée; sur la partie antérieure se trouve un certain nombre de courtes saillies transversales, de granules ou de petits tubercules qui deviennent particulièrement saillants sur le bord frontal, où ils forment une rangée, et sur les aires hépatiques. En certains points, les courtes saillies se groupent en lignes transversales plus ou moins longues; c'est ce qu'on observe notamment sur le bord postérieur du sillon branchial. De petites touffes de poils jaunâtres, longs et comme frisés, au nombre de sept paires, occupent des points constants à la surface du test : il y a une touffe de chaque côté, en arrière du front, une sur les aires épigastriques, une sur le milieu du sillon branchial, une sur la seconde dent latérale, une sur l'aire mésogastrique, enfin une dernière à la limite des aires gastrique et cardiaque. Le front est un peu arqué, large et forme en dehors un très petit lobe constitué par deux ou trois tubercules; un angle peu profond sépare ce lobe du bord orbitaire supérieur; celui-ci est frangé d'une série de fins granules et présente un lobe orbitaire interne assez fort.

Les pédoncules oculaires sont un peu granuleux et tuberculeux tout près du bord de la cornée; dans le sinus profond que forme en dedans cette dernière se trouve un bouquet de poils jaunâtres. Le second article des antennes touche très peu la saillie frontale et conserve assez bien sa mobilité; les fronts antennaires, grêles et nus, peuvent presque atteindre la première dent latérale du test.

L'épistome est dépourvu d'ornements en dehors de ses franges de granules marginaux; les régions ptérygostomiennes sont fortement granuleuses; la ligne latérale est fort distincte et bordée de granules plus forts. Le méropodite des pattes-mâchoires externes est assez saillant en dehors; son bord antérieur et son bord latéral sont presque égaux.

Les pattes antérieures sont très inégales, l'une étant ordinairement beaucoup plus forte que l'autre. Le méropodite est inerme, mais le carpe présente deux saillies spiniformes sur son bord interne. Des tubercules nombreux et presque spiniformes se trouvent sur les parties supérieure et externe du carpe et de la pince de la petite patte, mêlés à d'assez nombreux poils jaunâtres, arqués et assez longs; des tubercules plus petits se voient sur la face interne de la pince, et des cannelures profondes sur ses doigts, dont les bords sont sinueux plutôt que dentés. Dans la grande patte, les tubercules sont plus bas, plus larges et affectent leur maximum de dimen-

sion sur la face externe de la pince. Les cannelures disparaissent le plus souvent, en grande partie, sur les doigts de cet appendice; les dents, par contre, y sont fortes.

Les pattes ambulatoires sont inermes, et c'est à peine si l'on trouve quelques denticules sur le bord supérieur de leur méropodite et de leur carpe; elles présentent sur leur bord supérieur, à partir du carpe, et sur leur bord inférieur, à partir de l'article suivant, des poils jaunâtres allongés, mêlés à des poils beaucoup plus courts; ceux-ci prédominent sur toute la surface des doigts.

L'abdomen ne présente rien de particulier; dans celui du mâle, on n'observe plus trace des lignes de suture des articles 3, 4 et 5. L'abdomen de la femelle est muni d'une frange serrée de poils.

La couleur dans l'alcool est très caractéristique : sur la carapace, de grandes aires irrégulières d'un brun violacé, avec des surfaces plus petites non colorées sur les pattes; la même teinte brun violacé reparait sur les pattes, mais elle y forme presque partout un réseau à mailles fines. Les pinces ont les doigts noirs, le bord supérieur violacé, la face externe presque incolore, la face interne avec une teinte légèrement violette.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Xantho minor* Dana, de Madère et des îles du Cap Vert; mais cette dernière appartient à un genre différent; sa dent antérieure est encore nette, sa carapace est dépourvue de touffes de poils, ses pinces sont un peu costulées et il n'y a pas d'épines sur le bord interne du carpe.

NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR LES ESPÈCES D'ANNÉLIDES
RECUEILLIES DANS LES EXPLORATIONS SOUS-MARINES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,
PAR M. LOUIS ROULE.

Ces espèces sont au nombre de quatorze, dont sept déjà connues et sept nouvelles.

1. *Aphrodite perarmata* nov. sp.

Un seul individu, entier. — Loc. : Las Pilones; 640 mètres. — Dimensions, long. : 43 millimètres; larg. : 20 millimètres.

Teinte (dans l'alcool) gris-jaunâtre; face ventrale plus claire que la dorsale. Tégument dorsal épais, résistant, couvert de parcelles vaseuses.

34 segments; 15 paires d'élytres.

Yeux absents. Deux palpes égaux, assez épais, terminés en pointe, parvenant, lorsqu'on les rabat en arrière, jusqu'aux 7^e et 8^e segments. Antenne médiane absente.